

PRIX D'EXCELLENCE EN ARTS ET CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2018

CLIN D'ŒIL À L'HISTOIRE ET AU PATRIMOINE

Abitibi-Témiscamingue, le 12 février 2018 – C'est la Ville de Val-d'Or qui accueillera, le 6 avril prochain, la remise des 18^e Prix d'excellence en arts et culture du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue. Sur la scène de la salle Félix-Leclerc, les projecteurs seront alors tournés vers des artistes, organismes et travailleurs culturels qui s'illustrent dans notre région. Parmi les huit prix d'excellence qui seront remis, **sept prix sont PLURIDISCIPLINAIRES**, ils s'adressent à toutes les disciplines :

PRIX RELÈVE. Ce prix favorise la reconnaissance d'un artiste de la relève. Un jury de pairs déterminera le lauréat du *Prix Relève*, qui recevra la bourse de 1 000 \$ remise par La Fabrique culturelle de Télé-Québec.

PRIX ORGANISME : INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES. Ce prix honore les efforts et l'excellence d'un organisme de l'Abitibi-Témiscamingue qui s'est démarqué par l'usage des technologies de l'information et des communications et qui a su innover dans la réalisation de ses activités ou dans son processus créatif grâce aux TIC, que ce soit au plan de ses réalisations, de sa diffusion, de sa visibilité, de sa création et/ou de sa commercialisation. Un jury de pairs déterminera le lauréat du *Prix Organisme : intégration des technologies numériques*, qui recevra la bourse de 1 000 \$ offerte par le député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, Luc Blanchette.

PRIX TRAVAILLEUR DE L'OMBRE. Ce prix récompense les efforts et le dynamisme d'une personne qui œuvre auprès du milieu artistique et culturel et qui se démarque, loin des projecteurs, par ses initiatives et son implication. Un jury de pairs déterminera le lauréat du *Prix Travailleur de l'ombre*, qui recevra la bourse de 500 \$.

Rappelons que les artistes, organismes et travailleurs culturels qui désirent soumettre leur candidature pour le **Prix Relève**, le **Prix Organisme : intégration des technologies de l'information et des communications** et le **Prix Travailleur de l'ombre** ont jusqu'au 18 février pour le faire. Pour connaître tous les détails et obtenir les formulaires, veuillez consulter la section spéciale au <http://www.ccat.qc.ca/section-speciale.html>.

PRIX CRÉATEUR/CRÉATRICE DE L'ANNÉE. Assorti d'une bourse de 5 000 \$ du *Conseil des arts et des lettres du Québec* (CALQ) et octroyé par un jury interrégional, ce prix reconnaît l'excellence d'un artiste professionnel de la région.

PRIX PARTENARIAT. Ce prix, parrainé par le journal culturel *L'Indice bohémien*, honore, cette année, le secteur économique. Les finalistes, soit les petites entreprises de moins de 20 employés, doivent se distinguer par la collaboration, le soutien, l'engagement et les actions qu'elles entretiennent avec le milieu culturel et artistique de leur territoire. Un publiereportage d'une valeur de 1 000 \$, à paraître dans *L'Indice bohémien* de juin, accompagne ce prix.

PRIX COUP DE CŒUR. Remis cette année par la *Ville de Val-d'Or*, ce prix récompense l'artiste professionnel dont la présence sur le territoire, les créations marquantes et le professionnalisme artistique méritent d'être soulignés. Ce sont les membres en règle du Conseil de la culture qui seront appelés à exercer leur vote en choisissant parmi les trois artistes « coup de cœur » préalablement choisis par la Ville. L'artiste recevra une bourse de 1 000 \$.

PRIX MEMBRE HONORIFIQUE. Remise pour une 28^e fois par le *Conseil de la culture*, cette distinction attire l'attention sur le travail d'une personne dont l'engagement a une portée particulièrement significative et structurante pour le développement des arts et de la culture en Abitibi-Témiscamingue.

UN PRIX EN HISTOIRE ET PATRIMOINE

PRIX DU PUBLIC TVA ABITIBI-TÉMISCAMINGUE. Ce prix, qui est adjugé par le public, récompense maintenant les réalisations en histoire et patrimoine. Les cinq réalisations présélectionnées ont été proposées par les commissions et comités culturels de chacun des territoires de MRC à partir de différents critères. Ces nommés sont : **Amos, ville centenaire, 1914-2014** (publication, MRC d'Abitibi), **Festivitas** (spectacle, MRC d'Abitibi-Ouest), **L'Indice du bonheur** (audio-circuit, Rouyn-Noranda), **Circuit patrimonial de l'Est témiscamien** (circuit, MRC de Témiscamingue) et **La vraie virée valdorienne** (circuit, MRC de la Vallée-de-l'Or). Le lauréat bénéficiera d'une campagne publicitaire d'une valeur de 1 000 \$ sur les ondes de *RNC Média*.

Modalités de vote pour le Prix du Public TVA

Des capsules seront diffusées sur les ondes de TVA Abitibi-Témiscamingue du 26 février au 25 mars 2018 ainsi que sur le site Internet de CULTURAT (www.culturat.org/prix). Le public pourra voter en ligne sur le site de TVA Abitibi-Témiscamingue (www.tvaabitibi.ca). Des bulletins de vote sont également disponibles dans les bibliothèques du Réseau BIBLIO et dans les bibliothèques municipales d'Amos, de La Sarre, de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, et ce, dès le 19 février. En votant, les participants courent la chance de gagner une création de Michel Villeneuve, offerte par La Fontaine des arts, et de remettre le prix lors de la cérémonie du 6 avril.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Émilie Canuel, agente de projet, au 1 877 764-9511, poste 24, ou à projet@ccat.qc.ca.

– 30 –

Source : Émilie Canuel
1 877 764-9511, poste 24
projet@ccat.qc.ca



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Luc Blanchette
Député de
Rouyn-Noranda—Témiscamingue

